

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations entre la France et l'Angola, à Luanda le 3 juillet 2015.

PRESIDENT DOS SANTOS : Messieurs les journalistes, Mesdames et Messieurs, lors de ces entretiens, il a été clair qu'il existe une volonté commune de renforcer des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays. Nous avons exprimé notre intérêt à mieux utiliser les possibilités qui nous sont fournies par l'accord général de coopération de 1982 ainsi que les accords spécifiques qui nous lient.

Nous avons abordé les questions politiques et de sécurité qui préoccupent l'Angola et la région ainsi que l'appui important que la France a fourni à l'Afrique dans la lutte contre le terrorisme et pour la préservation de la paix et de la stabilité sociale. L'Angola se félicite du rôle positif du gouvernement français dans ce domaine et a l'intention de poursuivre les efforts diplomatiques concertés et de coopérer afin d'atteindre des objectifs communs.

Sur le plan économique, nous avons souligné l'excellence des relations établies entre les entreprises des deux pays, en particulier dans le secteur pétrolier où même le volume de coopération pourra augmenter tout en offrant des avantages réciproques avec la conclusion de nouveaux accords entre SONANGOL et TOTAL. Nous savons qu'il y a plus de soixante entreprises françaises qui exercent des activités économiques et sociales en Angola et qu'il y a plus de 87 investissements privés français qui sont prévus pour l'Angola, en dehors du secteur pétrolier.

Nous avons ici une preuve très claire que nous sommes intéressés par l'élargissement de notre coopération en dehors du secteur pétrolier, dans d'autres activités. Nous savons que c'est là aussi le souhait de la France. La France dispose de moyens financiers et technologiques pour cela et c'est ce qui l'intéresse. Nous espérons que les domaines d'action incluent entre autres les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'aménagement urbain, des transports, de l'énergie et de l'eau, des infrastructures et du bâtiment, de la formation en ressources humaines, l'hôtellerie, l'environnement et le tourisme. Un accord d'appui financier devra bientôt entrer en vigueur qui soutiendra la spécialisation de techniciens en évaluation technique des programmes et des institutions d'enseignement.

Par ailleurs, l'Institut supérieur de technologie agroalimentaire est en phase terminale. Il s'agit d'une institution importante pour la promotion de la production alimentaire. L'accord de facilitation du visa de séjour pour les professionnels et les stagiaires vient d'entrer en vigueur.

Nous considérons qu'il est très important qu'il y ait une augmentation des investissements français en Angola ainsi que l'entrée en vigueur sur la protection et la promotion réciproques des investissements.

Nous avons aussi discuté avec Monsieur le Président, de la possibilité d'établir des accords dans le domaine de la coopération technico-militaire et les autorités compétentes continuent d'étudier les propositions existantes dans le secteur financier et dans les domaines de l'industrie navale, du transport aérien et des énergies renouvelables. Nous pourrions encore prendre en considération les mesures suivantes, entre autres : la réouverture en Angola de l'Agence française de développement, le transfert de technologies à travers la création de centres de recherche scientifique et d'un laboratoire certifié internationalement, soutenu par l'Institut Pasteur et une augmentation des quotas de bourses d'études attribuées à l'Angola, notamment dans les domaines de l'ingénierie et de la médecine.

domaines de l'ingénierie et de la médecine.

Enfin le Président François HOLLANDE et moi-même avons passé en revue la situation qui prévaut dans notre continent, en Europe et dans le monde, en particulier dans les zones de conflits, que nous croyons devoir mériter toujours la recherche d'une solution pacifique et négociée avec toutes les parties intéressées. Nous condamnons les actes inacceptables de terrorisme et de violence gratuite commis par des groupes extrémistes, supposément au nom d'une foi religieuse. Monsieur le Président, permettez-moi de vous présenter à ce sujet, mes condoléances, pour les récents actes de cette nature qui se sont produits dans votre pays. Je suis certain que cette visite d'Etat sera un jalon indélébile dans les relations entre l'Angola et la France, ouvrant la voie à la création d'un partenariat plus consolidé et élargi. Merci beaucoup.

LE PRESIDENT : Merci. Mesdames, Messieurs, le président dos SANTOS était venu à Paris en visite officielle en avril 2014. Nous avons défini alors les bases d'une coopération renforcée, d'un partenariat nouveau entre la France et l'Angola et il m'avait invité à venir à Luanda, j'ai voulu tenir cet engagement. Je viens avec une délégation importante de parlementaires, également de personnalités liées à l'environnement, dans le cadre de la préparation de la conférence sur le climat et de nombreux chefs d'entreprise.

J'ai voulu saluer l'engagement de l'Angola pour la paix et la sécurité dans la région et le rôle que le président DOS SANTOS a pu jouer, notamment par rapport à la crise centrafricaine. Il a été crucial. L'Angola a une place influente dans les organisations régionales africaines, dans l'Union africaine et également au Conseil de sécurité où il siège, jusqu'en 2016. Il y est un appui pour la France. J'ai évoqué ma préoccupation par rapport à la situation au Burundi et par rapport aux échéances qui attendent plusieurs pays africains dans les prochains mois et nous saurons travailler ensemble, le président dos SANTOS et moi-même, pour faire en sorte que ce soit la résolution par la paix, le dialogue que nous puissions encourager autant qu'il est possible ces solutions.

Cette visite nous a également permis de faire franchir des étapes supplémentaires au partenariat économique entre la France et l'Angola. C'était très important pour moi de rappeler la force de l'engagement de la France ici en Angola, notamment dans cette conjoncture qui n'est pas la plus favorable pour le secteur pétrolier mais qui ne doit pas, au contraire, entraver nos relations.

L'accord qui vient d'être signé entre TOTAL et SONANGOL nous permet d'envisager de nouveaux investissements à une hauteur particulièrement élevée, 2,5 milliards par an, avec une formation de la main d'œuvre une volonté d'associer pleinement l'Angola à son propre développement et également le souci d'avoir une action commune sur les marchés étrangers. Il y a là la base d'un développement durable, ici en Angola.

Nous avons voulu aussi contribuer à la diversification de l'économie angolaise et, là encore, des accords, des partenariats ont été signés ou noués dans le domaine de la construction, des énergies renouvelables, de la santé, de la recherche, de l'agroalimentaire, des transports aériens, du tourisme, de l'hôtellerie. C'est pour beaucoup d'entreprises une possibilité d'investir et de coopérer dans des champs d'activités tout à fait nouveaux.

J'ai également insisté sur le développement urbain, les villes durables. Il y a des besoins très importants de l'Angola et nous devons y répondre, notamment dans la perspective de la conférence sur le climat. J'ai donc décidé que l'Agence française de développement serait installée ici en Angola.

Les aspects de formation caractérisent l'offre française et nous avons toujours, dans tous les domaines, la volonté de permettre aux jeunes Angolais de pouvoir être formés sur place, lorsque nous investissons, et aussi en France. De nombreux boursiers vont venir en France dans les prochaines semaines, dans les prochains mois. C'est l'image que nous voulons donner, c'est-à-dire du partage, de l'expérience, de la transmission et du développement que nous pouvons organiser ensemble autour de la formation et de la jeunesse, et de la langue française que nous voulons également promouvoir même si ici, elle a toujours été pratiquée, notamment dans les établissements de formation. Je sais que le président dos SANTOS y attache également une valeur particulière ainsi que dans notre système d'enseignement ici en Angola, à travers nos établissements et notamment le lycée Montaigne, le lycée que nous avons ici en Angola.

Enfin pour faciliter ces échanges, nous avons décidé un accord sur les visas et cela vaut aussi bien pour l'Angola que pour la France. L'objectif est de rendre plus rapide, plus simple la délivrance de ces titres et, de permettre ainsi qu'il puisse y avoir des échanges économiques culturels, humains, qui soient facilités. Le même effort vaudra aussi pour le domaine de la finance, pour le domaine des transferts de ressources et de trésorerie, pour également la fiscalité et les ministres des Finances vont travailler là-dessus ainsi que pour les choses simples comme le permis de conduire où la France et l'Angola vont prendre des décisions rapides pour faciliter la reconnaissance de ces titres chaque fois que c'est nécessaire.

Je voudrais remercier aussi le président dos SANTOS pour l'engagement qui est le sien par rapport à la perspective de la conférence sur le climat. La contribution de l'Angola, pays pétrolier, mais pays soucieux de l'environnement, permet d'avoir des objectifs élevés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il est très important que l'Afrique puisse agir avec la France pour la réussite de cette conférence.

Enfin, depuis des années, après des périodes très dures qu'a vécues l'Angola, il y a cet engagement de réconciliation, de pluralisme et d'élections qui sont prévues et la France y est forcément très attentive. Je veux ici dire notre gratitude pour l'accueil qui nous a été réservé ici pour cette visite au président dos SANTOS. Merci.